

Journées d'étude internationales

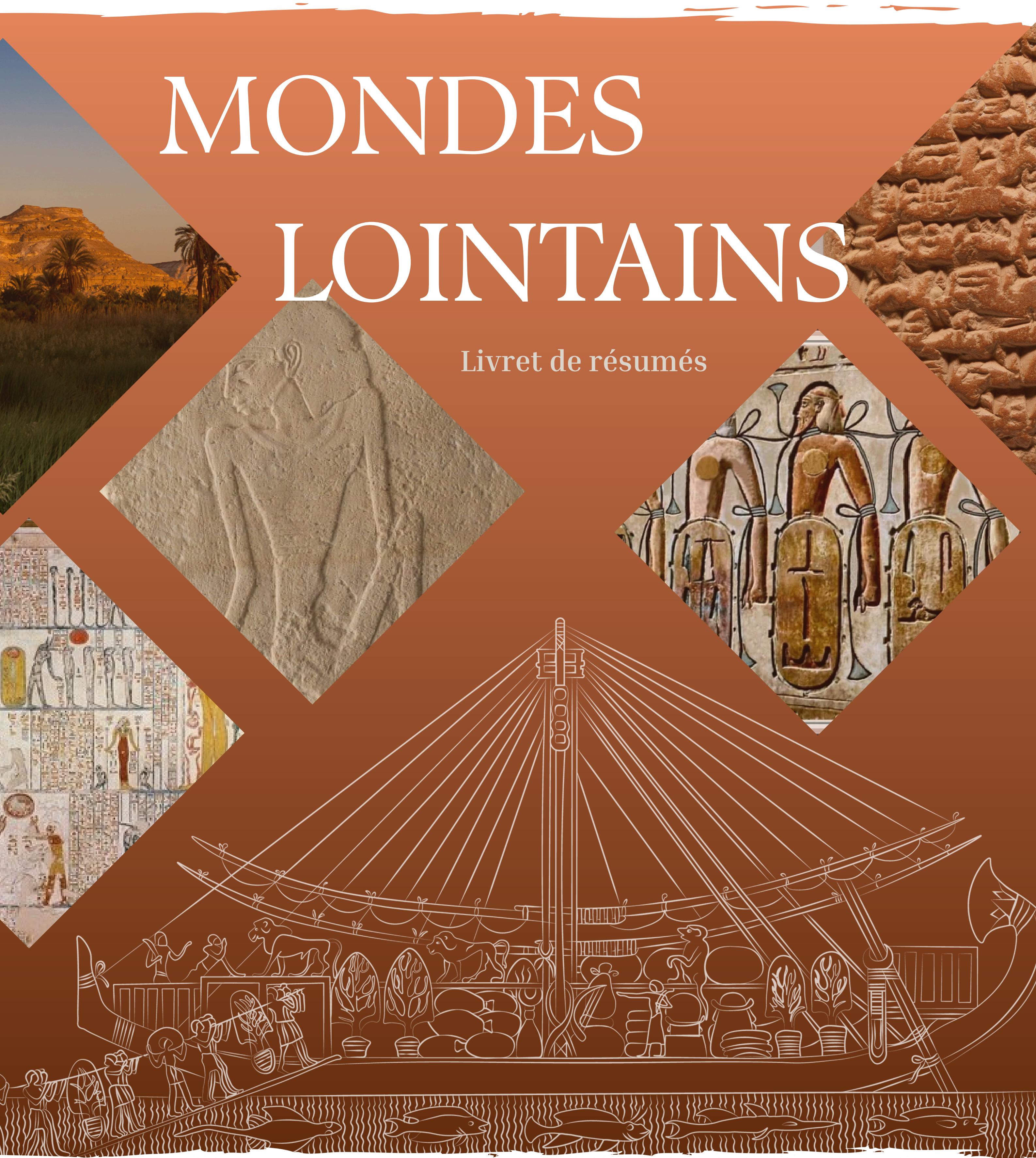
17-18 juin 2025

Site Saint-Charles 1 - Salle Colloque 2

Organisateurs :
Margarita DANILOVA
Romain FERRERES
Mallaury GUIGNER

MONDES LOINTAINS

Livret de résumés



Journées d'étude internationales

Les Mondes Lointains,

17-18 juin 2025

L'héritage de Jean-Claude Grenier dans l'étude de l'obélisque de Domitien (piazza Navona)

Élise BOURGOIS

UCL - Louvain

L'obélisque situé aujourd'hui au centre de la piazza Navona est le seul vestige architectural inscrit au nom de Domitien à avoir échappé à la damnatio memoriae. Compris tantôt comme une démonstration de l'étendue du culte isiaque sous les Flaviens, tantôt comme un objet de propagande de l'avènement de Domitien, l'obélisque a été dressé dans un contexte archéologique qui reste inconnu (d'aucuns ont proposé l'Iseum Campense). Cette communication revient sur les travaux de Jean-Claude Grenier et sur les inscriptions hiéroglyphiques de l'obélisque, en vue de présenter l'interprétation historique qui peut en être donnée.

« Perfect Strangers » : ces étrangers, enfants du kap

Margarita DANILOVA

UMR 5140 ASM-ENIM – Université Paul Valéry Montpellier 3

Entre la XII^e et XVIII^e dynastie, apparaît et perdure une institution palatiale appelé le kap avec ses principaux titulaires les « enfants du kap ». Ce titre semble désigner des individus ayant reçu une éducation au palais, en étroite proximité avec la famille royale, bien que les critères de leur sélection restent incertains.

L'une des premières hypothèses suggérait qu'il pouvait s'agir d'enfants de hauts dignitaires ou de princes étrangers confiés (ou retenus) pour être élevés à la cour du roi et devenir par la suite ses loyaux serviteurs.

Si cette idée a aujourd'hui été en grande partie abandonnée, les sources de la XVIII^e dynastie témoignent néanmoins de la présence dans ce groupe de personnages susceptibles d'être d'origine étrangère.

À partir de l'exemple des « enfants du kap », cette présentation s'interrogera sur les critères qui permettent d'identifier les individus d'origine étrangère dans l'Égypte pharaonique, tout en examinant dans quelle mesure ces individus pouvaient être intégrés au sein de la société égyptienne.

Séthy I er en Nubie : Le décret de Nauri

Agnès DEGRÈVE

UCL Louvain

Considéré comme un document juridique majeur du début de la XIX^{ème} dynastie, le décret promulgué par Séthy I^{er} à Memphis en l'an 4 de son règne se trouve gravé sur un rocher à Nauri, au nord du Soudan actuel. Il s'agit d'un édit d'immunité qui vise la préservation des biens et des personnes en Nubie, affiliés au temple funéraire du roi à Abydos. La protection s'applique à différents domaines concernant notamment l'agriculture, l'élevage, les limites territoriales, les taxes, la flotte, les ouvriers, les prêtres, etc. Le texte énonce une liste de mises en garde suivies de menaces et sanctions si la sécurité des différentes parties n'est pas respectée, selon les lois terrestres et divines.

L'Ultime Frontière : L'épithète *nb-r-dr(w)* « maître de l'Univers »

Romain FERRERES

UMR 5140 ASM-ENiM – Université Paul Valéry Montpellier 3

L'espace, frontière de l'infini. Dans un monde qu'ils concevaient eux-mêmes en partie inaccessible, réservé aux dieux et aux esprits des défunt, quelle perception les Égyptiens avaient-ils de l'univers dans lequel ils évoluaient ? Si les textes parlent du Nouou/Noun, l'océan primordial dont le dieu créateur s'est distingué, lui permettant de façonner le monde, ce dernier n'est pas proprement désigné dans son ensemble. L'épithète *nb-r-dr(w)*, communément traduite « maître » ou « seigneur de l'Univers », porte en elle la clé pour appréhender la manière avec laquelle les Égyptiens concevaient cette scène sur les mortels, les défunt et les dieux coexistent. Sa construction grammaticale fondée sur la notion de « limite », l'identité des entités qui la portent et les contextes dans lesquels elle apparaît, nous révèlent la dimension et la structure physique de cet « univers », son lien avec l'océan primordial dont il est issu mais aussi la dynamique de son évolution et de son éventuelle fin.

« Interprète, dragoman ; barbarophone » : étude du terme *jʒ* de l’Ancien au Moyen Empire

Mallaury GUIGNER

UMR 5140 ASM-ENiM – Université Paul Valéry Montpellier 3

Si le terme est souvent attesté au cours de l’Ancien et du Moyen Empire, les études qui ont eu lieues sur le sujet se sont concentrées sur la traduction du terme, et bien peu souvent sur les individus détenteurs de titres contenant le terme *jʒ*. Les traductions, souvent très éloignées les unes des autres (interprète, dragoman ; barbarophone), ne s’appliquent pas à l’ensemble des attestations de *jʒ*. Cette communication aura ainsi pour objectif de comprendre, à travers une étude prosopographique, qui sont les titulaires d’activités liées au terme *jʒ*.

Toutefois, en dehors des titulatures, *jʒ* apparaît en contexte funéraire à de nombreuses reprises. L’étude du signe S25 qui permet d’écrire le terme *jʒ* permettra d’appréhender deux points principaux, c’est-à-dire la question de la représentation de ce signe, mais aussi pourquoi il est employé pour déterminer les charges exercées par les titulaires.

Les divinités syro-palestiniennes dans les textes royaux de la XIX^e dynastie : intégration ou instrumentalisation ?

Laure KLEIN

UMR 5140 ASM-ENiM – Université Paul Valéry Montpellier 3

Attestées en Égypte ancienne dès la XVIII^e dynastie dans les textes royaux, les divinités syro-palestiniennes sont intégrées progressivement au paysage religieux Égyptien. Probablement déjà présents dans le quotidien du peuple, notamment de la Basse Égypte à la suite de la présence des Hyksôs, ces dieux ne font leur entrée dans les textes officiels qu'à partir du règne d'Amenhotep II. Nous pouvons nous questionner sur les facteurs ayant conduit le pouvoir royal à adopter des divinités provenant de pays étrangers, pour les intégrer dans le discours officiel et de ce fait, promouvoir leur présence et leur culte au sein du pays. Nous étudierons à travers une sélection des textes royaux de la XIX^e dynastie comment les pharaons ramessides ont utilisé ces dieux, et si ces derniers sont employés dans une dimension d'intégration au système théologique égyptien ou si cette pratique est plutôt le reflet d'une instrumentalisation des divinités dans un dessein idéologique et politique.

Des rives du Nil aux confins du Levant. Réflexion sur la possible importation de miel au Nouvel Empire.

Julie LAFONT

UMR 5140 ASM-ENiM – Université Paul Valéry Montpellier 3

Dès l’Ancien Empire et l’avènement d’une apiculture raisonnée, le miel apparaît comme une denrée aussi précieuse qu’essentielle. Au cœur du delta, le long des rives du Nil, les ruchers se développent au fil des dynasties et au gré des besoins, entraînant l’évolution croissante de la production. Au Nouvel Empire, les exigences en miel se multiplient, principalement dans les domaines cultuel et funéraire. Omniprésent dans les temples et les tombes, il devient très vite indispensable à la pratique des rites d’offrandes et de certains rituels, ainsi qu’à l’organisation des grandes fêtes calendaires. C’est dans ce contexte, marqué par une demande en miel exponentielle, que la question de l’importation de cette denrée se pose. Si certaines traces textuelles et archéologiques tendent à attester la présence en Égypte de miel provenant du Levant, nous verrons au cours de cet exposé qu’il est plus délicat d’affirmer l’existence de réels échanges commerciaux concernant ce produit.

Les Iounou et les frontières de l'Égypte

Claude OBSOMER

Université de Namur

Lu habituellement « Iounyou » (Wb. I, 55.3-7 ; Véga w4592), le terme Iounou est utilisé pour désigner une population qui peut être située au Nord, à l'Est ou au Sud de l'Égypte. À partir de la quarantaine d'attestations fournies par le TLA (Lemma ID = 22690), nous examinerons les graphies de ce terme et leur évolution, ainsi que les contextes dans lesquels il est employé dans les sources utiles pour la géographie historique.

Les stèles monumentales des campagnes militaires d'Aménophis II

Camille PIERRE

UCL Louvain

Les campagnes militaires d'Aménophis II nous sont connues par plusieurs stèles monumentales découvertes en Haute et en Basse Égypte. Ces 4 sources majeures pour le règne du pharaon ont été publiées et étudiées à plusieurs reprises depuis leurs découvertes respectives. Dans les années 1940, André Barucq établit un lien entre ces stèles et des fragments d'une stèle provenant du site de Coptos, en Moyenne Égypte. Souvent reléguée en annexe des études sur le sujet, cette stèle fragmentaire offre pourtant des indications complémentaires aux 4 stèles principales des expéditions militaires d'Aménophis II.

Le double territoire de la Douat et sa frontière dans le Livre de la Terre et le Livre des Cavernes

Léna PLEUGER

UCLouvain / F.R.S-FNRS

Le Livre de la Terre et le Livre des Cavernes sont deux compositions funéraires qui apparaissent à la XIX^e dynastie dans l’Osiréion d’Abydos. Visibles sur les parois des mêmes monuments royaux de la période ramesside, ces deux compositions présentent de nombreuses similitudes. Le Livre de la Terre est caractérisé par son bipartisme au sein des chambres funéraires : il scinde le récit en deux zones aux concepts bien différenciés. Quant au Le Livre des Cavernes, récit linéaire plus caractéristique, il possède une « limite » particulièrement distincte à mi-récit. Cette dernière est matérialisée par un serpent dominant l’ensemble de la paroi, créant deux espaces déterminés visuellement. L’objectif de cette communication est d’explorer cette notion de frontière, qui délimite deux zones distinctes de la Douat : l’Inférieure (lieu de la destruction du cadavre solaire) et la Supérieure (lieu d’enclenchement des procédés régénératifs du jeune soleil).

Voyager dans les confins du monde

Frédéric SERVAJEAN

UMR 5140 ASM-ENiM – Université Paul Valéry Montpellier 3

Tout voyageur de l'Antiquité parcourant des régions lointaines utilise une « carte mentale », forgée à partir de sa connaissance intime des territoires ou des mers parcourus. Cette carte regroupe toutes les informations nécessaires pour retrouver la route à suivre et pour déterminer le moment du voyage : géographiques, météorologiques, propres au monde naturel, à la périodicité saisonnière des migrations animales, etc.

Chacune de ces cartes consigne des informations issues de l'expérience d'un seul homme. Par exemple, la perception très personnelle du temps nécessaire à une traversée maritime et les conditions météorologiques rencontrées ne sont jamais les mêmes. Ces cartes comportent aussi des éléments communs, comme la forme du paysage, identiques pour chaque observateur.

Ces données sont éparpillées dans différents textes, quelle qu'en soit la nature. Le chercheur doit les regrouper, s'il veut saisir le savoir réel et concret de ces voyageurs, afin d'essayer de reconstituer, s'il le peut, l'« architecture » géographique de ces régions lointaines. C'est ce que nous allons tenter de faire avec les régions situées à l'est et au sud-est de l'Égypte.

Pays voisins, mondes lointains. La représentation des prisonniers de guerre dans les sources égyptiennes du Nouvel Empire, entre altérité et identité

Marta VALÉRIO

Università degli studi di Firenze

Dans les sources royales égyptiennes, depuis les temps les plus reculés, les étrangers sont représentés comme des captifs, dans une variété de contextes et sur d'innombrables supports. Dans de nombreux cas, il ne s'agit que d'images stéréotypées d'étrangers soumis au pouvoir du pharaon, le résultat de la lutte (souvent fictive) du pharaon contre une ou plusieurs puissances étrangères. Toutefois, les sources nous permettent parfois de reconstituer certains aspects de la réalité historique de la condition du prisonnier.

Au Nouvel Empire notamment, les sources iconographiques et écrites permettent de retracer le processus de transformation des prisonniers de guerre, qui passent du statut d'ennemis soumis à celui de parties intégrantes du système économique et social égyptien. Au fur et à mesure que ces étrangers y pénètrent, la façon dont ils sont décrits dans les sources change, montrant moins d'éléments de distance et d'altérité par rapport aux coutumes égyptiennes.

